

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL & TELETRAVAIL

La Direction SAFRAN HE confirme sa volonté de négocier un nouvel accord d'entreprise en début d'année prochaine sur des modalités d'Organisation du Travail et du Temps de Travail.



Pour l'heure, la Direction Générale reçoit les trois organisations syndicales représentatives (CFE-CGC, CFDT et CGT), individuellement, pour aboutir en Décembre à une plateforme de propositions issues des uns et des autres... nous explique-t-on !

La méthode n'est pas nouvelle, elle vise à annoncer des changements à venir en haussant au préalable le niveau d'acceptation des organisations syndicales.

Coté CGT, nous nous préparons à participer activement, par tous les moyens, à cette négociation et à ce nouveau rapport de force, dans l'intérêt de tous.

Quand la Direction communiquera, en décembre, sa plateforme de négociation, la CGT organisera des assemblées générales de ses syndiqués sur les 3 sites Bordes Tarnos Buchelay. En 2021, dès les premières réunions, tous les salariés devront être attentifs.

Lors des deux dernières rencontres CGT/DG, F.SAUDO confirme sa volonté de négocier des nouvelles modalités de temps de travail en début d'année prochaine. La Direction se dit ouverte à toute proposition de modification du temps de travail, selon les catégories, qui permettrait de mieux synchroniser les salariés sur site... Ouvrier en équipe, salariés à la journée, Cadres ou non cadres...

Pour la CGT, cette négociation ne doit pas aboutir à des reculs sociaux ou à des régressions des conditions de travail ! La négociation d'un accord sur le temps de travail doit aller dans le sens de l'histoire. Une réduction du temps de travail pour un partage du travail. La CGT est prête à négocier le passage aux 32h/semaine.

2X7, 3X7, horaires de journée fixes, variables, à plages fixes ou pas, Forfait Jour ou aux horaires collectifs, TPFC, TPA.... Chez Turbomeca, nous travaillons déjà de 32H à 40H/semaine sans compter les heures supplémentaires et l'utilisation des heures complémentaires au regard de l'utilisation des compteurs crédits débits, compteurs des modulations en heures, etc... des dispositifs qui permettent une certaine adaptation.

Nos accords permettent déjà de faire face à toutes les situations. Ce sont ces régimes horaires qui font la performance de notre entreprise. Ce sont ces régimes horaires qui ont fait évoluer de plusieurs points la « profitabilité » de Safran HE depuis nos accords des années 2000. Ce sont ces régimes horaires qui maintiendront, malgré la crise COVID, une performance financière quasi intacte.

La CGT appelle les salariés à ne pas se laisser convaincre de la nécessité de telles négociations. Les statuts de salariés à Turbomeca et les acquis sociaux ne doivent pas régresser mais au contraire être pérennisés et améliorés.

L'Echo des Négos

Télétravail :

Il est pris en otage des négociations sur le temps de travail.

QVT

La Direction a accepté à la demande de l'intersyndicale de réintégrer les mesures « Egalité Pro » qu'elle avait transféré dans le projet d'accord QVT. Ces mesures permettent d'apprécier l'accord Egalité Pro d'aujourd'hui par rapport à celui du passé.

La conséquence est un projet d'accord QVT pour lequel tout reste à construire.

Télétravail vs Organisation du temps de travail

En refusant de traiter le Télétravail dans un accord spécifique mais en l'intégrant dans le futur projet d'accord « Organisation du travail » la Direction fait le mauvais choix de faire peser « des avantages pour les uns » contre des efforts pour les autres.